

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 7 octobre 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 28, 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2015

2015 DGRI 32 Subvention (13.000 euros) à l'association Théâtre de la Ville (4^{ème}) en soutien au festival Chantiers d'Europe.

M. Patrick KLUGMAN, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1115-1, L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 15 septembre 2015 par lequel Mme la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à l'association Théâtre de la Ville, située 16 quai de Gesvres, 75004 Paris ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick KLUGMAN au nom de la 7^{ème} commission,

Délibère

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec à l'association Théâtre de la Ville, située 16 quai de Gesvres, 75004 Paris la convention dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 13.000 € est attribuée à l'association Théâtre de la Ville, située 16 quai de Gesvres, 75004 Paris (n° simpa 52341 – Dossier 2015_07169).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur la VF 07002, chapitre 65, article 6574, Fonction 048, Fonds 120, CF 07 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2015 et suivants, au titre des relations internationales.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO